

# COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

## SEANCE DU 8 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8 décembre à dix-huit heures trente, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur COURNEIL Jean-Claude

Date de convocation : 02/12/2022  
Nombre de membres en exercice : 46  
Nombre de membres présents : 37  
Nombre de procurations : 6  
Votes pour : 43  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

**ETAIENT PRESENTS :** VANDERSTRAETEN François, SARDA Manuel (Artigat), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François (Le Carla Bayle), MOREAUD Rosine (Castéras), COURTIAL Anne (Castex), LECLERC Jean, COSTES Jean-Paul (Daumazan sur Arize), BUFFA Roger (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), ARNAUD Véronique, CANTEGRIL Jean-Marc, COUSTURE Eliane (Le Fossat), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), COURNEIL Jean-Claude, GRANDET Véronique, LLUIS Claude, BLANDINIÈRES Lydia, LABORDE Jean, SACILOTTO Claudine, DEDIEU Alain, CASTAGNE Dominique (Lézat sur Lèze), BORDALLO Ramon (Loubaut), BERDOU Raymond, MARTINEZ Rolande, ROUMAT Guy, SUPERY Jean-Marc (Le Mas-d'Azil), DESCUNS Lyliane (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), GILLIOT Diane (Montfa), LASSALLE Yvon (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), ALBERO Elisabeth (Sainte-Suzanne), BOY Francis, MALBREIL Agnès (Saint-Ybars), FALLICO Gaetano (Thouars sur Arize), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou)

**ETAIENT ABSENTS :** /

**ETAIENT EXCUSES:** ANTOLINI Dominique (La Bastide de Besplas), CAMPS Frédéric, DUFOSSE Dominique (Les Bordes sur Arize), BAZY Jean-Marc (Camarade), COURET Jean-Luc (Le Carla Bayle), PANIFOUS Laurent, (Le Fossat), HUART Valérie (Lanoux), GILAMA Marie (Lézat sur Lèze), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras)

**PROCURATIONS:** ANTOLINI Dominique à DESCUNS Lyliane, CAMPS Frédéric à COMMENGE Jean-Claude, DUFOSSE Dominique à MILHORAT Laurent, COURET Jean-Luc à SANS Jean-François, GILAMA Marie à CASTAGNE Dominique, CAUHAPE Jean-Louis à ALBERO Elisabeth

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** VANDERSTRAETEN François

Délibération n° 2022-110 Mise en ligne à la date du retour du visa

**Objet : Virement de crédits section de fonctionnement Budget Principal 2022 DM 2**

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire de la nécessité d'effectuer un virement de crédits budgétaires sur le Budget Principal 2022 en section de fonctionnement :

Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
6574	Subventions aux associations	+ 12 606 €	
022	Dépenses imprévues fonctionnement	- 12 606 €	

Le conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le virement de crédits énoncé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,

François VANDERSTRAETEN

Le Président,

Jean-Claude COURNEIL